

CQP Chargé de projets industriels

RNCP40906 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	200p
Formacode(s)	31606
Code(s) ROME	H1206, H1102
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3109 — Métallurgie
Date d'enregistrement	25/06/2025
Date d'échéance	25/06/2030

Certificateur(s)

UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie

<https://www.observatoire-metallurgie.fr>

Partenaires habilités

80 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 79 à former et organiser l'évaluation et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACADEMIE PONTICELLI	51509573500020	Former et organiser l'évaluation
ACS PERFORMANCE FORMATION CONSEIL	81264932500022	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300101	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300119	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300135	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300150	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI)	77572845400205	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI)	77572845400213	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI)	77572845400221	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI) - CFAI AFORP MANTES	77572845400122	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 80 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp40906-cqp-charge-de-projets-industriels/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le chargé de projets industriels intervient dans le cadre de missions qui lui sont confiées, sur la conduite de projets (ou affaires) à caractères techniques ou organisationnels.

Dans ce cadre, le chargé de projets industriels a en charge de mener à bien le cadrage et la conduite du ou des projets industriels (ou affaires) confiés dans le but d'atteindre des objectifs définis (traduisant les exigences du ou des clients internes ou externes). Pour cela, il doit garder à l'esprit une vision globale des enjeux, opportunités et risques liés au projet.

Le chargé de projets industriels travaille à partir d'une demande formalisée par un client interne ou externe à l'entreprise. La formalisation de cette demande peut être réalisée à travers par exemple un cahier des charges du besoin, une problématique industrielle technique ou organisationnelle, des spécifications, un contexte et des enjeux, ... Le chargé de projets industriels doit s'approprier la demande et la traduire en objectifs opérationnels, réalistes et réalisables, caractérisés par des indicateurs mesurables. En plus de ces objectifs opérationnels, le chargé de projets industriels précise quels sont les livrables attendus par le client.

Lorsque le périmètre du projet est défini, le chargé de projets industriels élabore le planning prévisionnel du projet. Pour cela, les activités et tâches associées sont identifiées et caractérisées en indiquant par exemple : les ressources nécessaires (techniques, humaines, ...), la durée et le cas échéant les liens d'antériorité, les différentes contraintes du projet, les niveaux de criticité, ...

Lorsque le planning prévisionnel a été validé et que le projet industriel (ou d'affaire) est lancé, le chargé de projets industriels réalise le suivi du projet de manière régulière afin de respecter les objectifs, les délais, les coûts validés. Tout au long du projet, il identifie les éventuels écarts par rapport au prévisionnel et des propositions de corrections sont réalisées comme par exemple : possibilité de décalage, modification du jalonnement des activités, renforcement exceptionnel des ressources, ...

Durant l'avancement du projet, le chargé de projets industriels aura la charge d'animer les réunions de travail. Ces réunions ont pour objectif de transmettre de l'information aux parties prenantes du projet industriel (ou d'affaire) ou de faire émerger des solutions. Pour cela, il a en charge l'organisation, la préparation (ordre du jour, planning des réunions, invitations, ...) et l'animation de réunions de travail associant une équipe projet dédiée. A l'issue de chaque réunion il doit rendre compte des décisions, orientations, actions finalisées, actions à venir et des points en suspens.

En fin de projet, le chargé de projets industriels réalise un bilan mesurant la performance du projet conduit. Pour cela, il compare les résultats obtenus aux objectifs fixés en début de projet à partir de la demande client. Le chargé de projets industriels réalise un retour d'expérience qui permet notamment de capitaliser sur les actions correctives mises en place sur des problèmes rencontrés pendant l'avancement du projet. Ce retour d'expérience permet notamment d'anticiper les problèmes sur les futurs projets industriels (affaires).

ACTIVITÉS VISÉES

- Le cadrage d'un projet industriel (ou d'affaire)

;

Cette activité de cadrage d'un projet industriel (ou d'affaire) a pour finalité de définir tous les éléments d'un projet permettant d'atteindre les objectifs opérationnels, réalistes et réalisables, caractérisés par des indicateurs mesurables, qu'il aura défini et qui répondent à la demande d'un client.

- La conduite de projet (ou d'affaire)

;

Cette activité a pour finalité l'atteinte des objectifs opérationnels et la capitalisation des solutions correctives mise en place tout au long du projet (ou de l'affaire).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Traduire une demande client en objectifs opérationnels

Structurer et planifier tout ou partie des activités liées à un projet industriel (ou affaire)

Suivre un projet industriel (ou une affaire)

Animer une réunion de travail

Formaliser un retour d'expérience

Blocs de compétences

RNCP40906BC01 — Cadrage d'un projet industriel (ou d'affaire)

LISTE DE COMPÉTENCES

Traduire une demande client en objectifs opérationnels

Structurer et planifier tout ou partie des activités liées à un projet industriel (ou affaire)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

RNCP40906BC02 — Conduite de projet (ou d'affaire)

LISTE DE COMPÉTENCES

Suivre un projet industriel (ou une affaire)

Animer une réunion de travail

Formaliser un retour d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le chargé de projets industriels intervient dans des entreprises industrielles en réponse à des demandes clients qui peuvent être internes ou externes, pour assurer le cadrage et le suivi de projets à caractères techniques ou organisationnels.

Le chargé de projets industriels (ou affaire), intervient dans des bureaux d'études mais également sur site (usines, ateliers ou unités de production) pour faire le suivi des travaux, évaluer les situations.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé d'affaires en industrie
- Chargé de projets en industrie
- Responsable de projet industriel
- Chef de projet industriel

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Il n'y a pas de réglementation particulière pour exercer les activités visées par la certification.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 777 €
Familles professionnelles (FAP)	N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée) R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée) R4X91 — Technico-commerciaux · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	46 424
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) R2X80 — Attachés commerciaux R4X91 — Technico-commerciaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la formation se fait après un positionnement du candidat sur les compétences du référentiel ou en ayant validé une certification professionnelle de niveau a minima n-1 du cadre national des certifications professionnelles soit après une expérience professionnelle.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury paritaire de délibération est constitué :

D'une délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie.

D'une délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés.

En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote.

Les organisations syndicales peuvent envoyer, pour chaque jury, alternativement l'un ou l'autre de leurs représentants désignés.

Le tuteur du candidat, un représentant des organismes de formation habilités ainsi que les membres de la commission d'évaluation, peuvent être également invités au jury paritaire de délibération pour consultation mais ne peuvent pas prendre part à la décision de ce jury.

Le jury paritaire de délibération est présidé par un représentant désigné par l'UIMM territoriale centre de certification qui a en charge l'organisation des actions d'évaluation.

Conformément à l'accord du 8 novembre 2019, le jury paritaire de délibération transmet au Groupe Technique paritaire « Certifications » l'ensemble des informations relatives au processus d'attribution comprenant sa

composition, sa délibération, ainsi que tout document utile à son suivi.

Cette transmission vise à permettre, au Groupe Technique Paritaire « Certifications », de s'assurer de la conformité du processus d'attribution au dispositif de certification de branche.

Base légale

Date de décision	25/06/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/06/2030
Date de dernière délivrance possible	25/06/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	203	0	97 %	45 %
2022	148	0	100 %	38 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP36308

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34308, RNCP36308, RNCP37004, RNCP39368

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Chargé de projets industriels | Observatoire de la Métallurgie

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40906/>

Où se former

Formations référencées	4
Organismes	4
Régions couvertes	4
Prix indicatif	1 450 € – 12 444 €
Durée	448 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	6
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	33 %
Période	10/2025 – 09/2026

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	7
Montant total engagé	50 707 €
Coût moyen par dossier	7 244 €
Durée moyenne	289 h
Période	08/2025 – 08/2026
France compétences	45 %
Entreprise	44 %
Reste à charge titulaire	6 %
OPCO	5 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.